



**HAL**  
open science

# L'émergence du mouvement des vins nature dans une région du “ Nouveau Monde ”. Le cas du vignoble sud-africain

Clémentine Chazal

► **To cite this version:**

Clémentine Chazal. L'émergence du mouvement des vins nature dans une région du “ Nouveau Monde ”. Le cas du vignoble sud-africain. Christelle Pineau; Bernard Cherubini. La sublimation patrimoniale du vin et des régions viticoles., Editions universitaires de Dijon, pp.61-76, 2023, Sociétés, 978-2-36441-471-6. hal-04157140

**HAL Id: hal-04157140**

**<https://hal.science/hal-04157140v1>**

Submitted on 10 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'émergence du mouvement des vins nature dans une région du « Nouveau Monde ». Le cas du vignoble sud-africain

Clémentine Chazal

Le mouvement des vins nature accompagne la production de vin dits sans intrants, soit des vins issus de vignes en agriculture biologique (ou biodynamique), produit avec un minimum d'interventions au chai<sup>1</sup>. Le mouvement des vins nature, pourtant objet de peu de recherches, constitue une composante institutionnalisée du secteur vitivinicole. Il inclue à la fois des nouvelles méthodes de production à la vigne et au chai, des codes originaux de communication et de commercialisation, un segment de marché à part avec ses propres points de vente et ses propres consommateurs, et surtout un répertoire de valeurs, de revendications et une identité commune.

Le mouvement nature puise ses origines dans les vignobles dits de l'« Ancien Monde »<sup>2</sup>. Il se développe en France à partir des années 1980, mais il faut attendre la fin des années 2000 pour constater une véritable croissance du mouvement<sup>3</sup>. Si l'on attribue généralement le berceau du mouvement des vins nature à la France, et plus précisément aux échanges entre quelques vigneron précurseurs du Beaujolais, les pratiques dites « nature » existaient déjà dans d'autres régions productrices où l'expérience de la révolution industrielle fut moins accentuée, notamment en Italie. Le mouvement des vins nature est alors très vite rejoint par des mouvements aux philosophies jumelles tels que le *Slow Food* en Italie<sup>4</sup>, ou encore le mouvement des *terroiristes* en Espagne<sup>5</sup>. Ainsi se construit à travers l'Europe un réseau de vigneron et adeptes des vins nature doté de codes, de répertoires d'action originaux et d'une identité commune. Une des spécificités du mouvement réside notamment dans son écho rencontré à l'international, notamment au sein des grandes capitales consommatrices de vin. Ainsi, l'essor de ce mouvement s'est appuyé majoritairement sur des réseaux d'exportations parallèles aux réseaux traditionnels de la filière. Il paraît donc raisonnable de poser l'hypothèse que le mouvement des vins nature se définit donc<sup>6</sup> comme un phénomène transnational.

Or jusqu'à présent, la littérature sur le mouvement des vins nature – déjà très circonscrite – se concentre uniquement sur les régions productrices d'Europe, autrement dénommées l'« Ancien

---

<sup>1</sup> Pour une définition technique du vin nature, voir François MOREL. (2013). *Le Vin au naturel - La viticulture au plus près du terroir*, Terre Sang Edition, 2015, p.13 ; ou la charte d'Engagement du Syndicat Méthode Nature

<sup>2</sup> Raphaël SCHIRMER. *Un Nouveau Monde Des Vins. Pour : Enquêtes et Témoignages*, Groupe de Recherche Pour l'éducation et La Prospective, France (GREP). 2012.

<sup>3</sup> MOREL, François. *Op. cit.*, 2013 ; Christelle PINEAU, *La Corne de Vache et Le Microscope. Le Vin "Nature" Entre Sciences, Croyances et Radicalités*. Paris, La Découverte, 2019.

<sup>4</sup> Valeria SINISCALCHI, "Slow versus Fast: Économie et Écologie Dans Le Mouvement Slow Food." *Terrain*, vol. 60 (L'imaginaire écologique), 2013, p. 132–147,

<sup>5</sup> , Pablo ALONSO GONZÁLEZ and Eva PARGA, in "The 'Terroirist' Social Movement: The Reawakening of Wine Culture in Spain." *Journal of Rural Studies*, vol. 61, October 2017, Elsevier, 2018, p. 184–196,

<sup>6</sup> Voir le chapitre de Christelle PINEAU dans cet ouvrage.

Monde » ou la « Vieille Europe ». À notre connaissance, il n'existe pas aujourd'hui de littérature scientifique en sciences humaines et sociales qui s'intéresse au mouvement nature dans les régions productrices dites du « Nouveau Monde », soit les nouvelles régions productrices de l'industrie vitivinicole telles que les États-Unis, l'Australie, l'Argentine ou encore l'Afrique du Sud. On interroge ici l'émergence du mouvement des vins nature dans une région dite du Nouveau Monde en proposant une première analyse de l'émergence du mouvement en Afrique du Sud.

Ce chapitre s'appuie sur un projet de recherche doctoral en science politique, et propose une première analyse du mouvement du vin nature en Afrique du Sud. Il interroge les conditions de son émergence dans le contexte sud-africain, en intégrant notamment les singularités de l'industrie vitivinicole locale au vu de son histoire socio-politique. L'enquête de terrain se concentre sur la Province du Cap Occidental, puisque la région concentre 95% des terres viticoles sud-africaines.

La première partie de ce chapitre contextualise les transformations profondes qu'a connu le vignoble sud-africain depuis la fin du régime d'apartheid jusqu'à nos jours. (2) Ensuite, le chapitre interroge le tournant qualitatif dont le secteur a bénéficié, analysant les processus de restructuration et d'internationalisation de l'industrie viticole. L'étude des régulations publiques et certifications environnementales existantes permet ainsi d'interroger les conditions qui ont permis l'émergence du mouvement des vins nature dans la région du Cap. (3) Dans une démarche plus prospective, la dernière partie questionne l'existence d'un terreau fertile pour le développement du mouvement et vient confirmer l'hypothèse de la transnationalisation du mouvement nature à partir du cas sud-africain.

## **Le vignoble sud-africain, historiquement enclavé et marqué par des inégalités profondes**

### ***Une industrie forgée par le colonialisme et l'exploitation***

Les premières cultures de la vigne dès 1655 en Afrique du Sud accompagnent la colonisation du pays, peu après l'arrivée de la Compagnie des Indes sur la péninsule du Cap. Malgré cette histoire coloniale relativement ancienne, le vignoble sud-africain demeure considéré comme un vignoble du Nouveau Monde. En effet, l'industrie vitivinicole du pays a connu un intense processus de dérégulation et de reconstruction après l'érosion du régime d'apartheid dès la fin des années 1980, qui a profondément transformé le secteur vitivinicole contemporain.

De nombreux travaux historiques sur le secteur vitivinicole sud-africain<sup>7</sup> décrivent une industrie encastrée dans une logique de domination raciale depuis la société esclavagiste à l'époque coloniale et qui se poursuit sous le régime d'apartheid. Tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, l'industrie vitivinicole est dominée par de puissantes coopératives qui produisent du vin en

---

7 Andries DU TOIT, "The Micro-Politics of Paternalism: The Discourses of Management and Resistance on South African Fruit and Wine Farms." *Journal of Southern African Studies*, vol. 19, n° 2, 1993, p. 314-336; Stefan K. ESTREICHER, "A Brief History of Wine in South Africa." *European Review*, vol. 22, n°3, 2014, pp. 504-537, VIAL, Jeanne, et al. *Grape: From Slavery to BEE*. Tafelberg, 2011.

masse et généralement de mauvaise qualité. La production est presque entièrement commercialisée localement puisque l’Afrique du Sud est alors soumise à des embargos du fait des sanctions internationales contre le régime d’apartheid ; et évolue donc en dehors des dynamiques du marché global. La production vitivinicole est alors entièrement dépendante d’une main d’œuvre noire et *coloured*<sup>8</sup>. Les relations entre les travailleurs des vignes et les patrons témoignent de la logique de hiérarchies raciales en place et d’un fonctionnement qualifié de paternaliste et autoritaire directement hérité de l’époque coloniale<sup>9</sup>. Le système de dépendance et de paternalisme entre les ouvriers viticoles et les propriétaires afrikaners blancs est renforcé par la spoliation foncière et par la prolétarianisation de la main d’œuvre agricole<sup>10</sup>. Si la péninsule du Cap fut le géo-symbole de la colonisation de l’Afrique du Sud par les Européens<sup>11</sup>, le vignoble, lui, se fait l’emblème de l’exploitation des populations locales.

### *Le récit de la « renaissance » du vignoble sud-africain*

Le secteur vitivinicole a connu une restructuration profonde sur les trente dernières années : certains auteurs parlent même d’une « renaissance » du vignoble sud-africain<sup>12</sup>; décrite comme un intense processus de « dérégulation et de restructuration » de l’industrie locale<sup>13</sup> qui s’incarne dans deux trajectoires distinctes : d’un côté, la transition démocratique nationale et son impact sur le secteur, de l’autre, l’intégration de l’industrie sud-africaine dans le marché global.

### *Nouvel ordre politique et volonté de restructuration foncière*

Post 1994, le nouveau gouvernement démocratique porté par l’ANC<sup>14</sup> tente de renverser les relations de pouvoir internes à l’industrie du vin en s’attaquant notamment à l’enjeu de redistribution du foncier dans un objectif de justice sociale. La restructuration de l’industrie vitivinicole impacte les conditions des travailleurs de la vigne<sup>15</sup> et doit permettre, en principe,

---

8 Terme issue d’une des quatre classifications raciales retenues du temps de l’apartheid (Noirs, Blancs, Indiens et Coloured), également traduite « métisse » en français par certains auteurs. Pour plus d’informations sur cette terminologie voir : Jeanne, et al. VIAL, *Grape: From Slavery to BEE*. Tafelberg, 2011, p.4.

9 DU TOIT, 1993, *ibid* ; Joachim EWERT and Johann HAMMAN. “Why Paternalism Survives: Globalization, Democratization and Labour on South African Wine Farms.” *Sociologia Ruralis*, vol. 39, n° 2, 1999, p. 202–221.

10 W. G., MOSELEY, and Brent MCCUSKER. “Fighting Fire with a Broken Teacup: A Comparative Analysis of South Africa’s Land-Redistribution Program.” *The Geographical Review*, vol. 98, n° 3, 2008, p. 322–338.

11 Sylvain, et al. GUYOT, “L’environnement au profit des plus riches? Construction et hybridation d’un front écologique métropolitain dans la péninsule du Cap (Afrique Du Sud).” *Vertigo – La Revue Électronique En Sciences de l’environnement [Online]*, vol. 14, 2014, p. 0–34.

12 Éric, et al. ROUVELLAC, “Entre terroir et territoires. La renaissance du vignoble Sud-Africain.” *L’espace Géographique*, vol. 40, 2011, pp. 337–351 ; Raphaël SCHIRMER et Hélène VELASCO-GRACIET. *Atlas Mondial Des Vins, La Fin d’un Ordre Consacré ?* Paris, Éditions Autrement, 2010.

13 , Joachim. EWERT “How Competitive Is South Africa? Advances and Challenges in the Transformation of the Cape Wine Industry.” *Cahiers d’Outre-Mer*, vol. 58, n° 231–232, 2005, p. 371–396.

14 Congrès National Africain, parti de Nelson Mandela

15 Joachim EWERT and Andries DU TOIT. “A Deepening Divide in the Countryside: Restructuring and Rural Livelihoods in the South African Wine Industry.” *Journal of Southern African Studies*, vol. 31, no. 2, 2005, p. 315–332; Joachim EWERT and Johann HAMMAN. “Why Paternalism Survives: Globalization, Democratization and Labour on South African Wine Farms.” *Sociologia Ruralis*, vol. 39, n° 2, 1999, p. 202–221,

l'instauration de conditions de travail dignes, régulées et surtout une certaine indépendance des ouvriers viticoles vis-à-vis des propriétaires fonciers. Mais quelles sont réellement les conditions de ce passage à la modernité ? Quelle est la capacité du nouveau gouvernement à mettre en application des politiques foncières pour répondre aux objectifs de justice sociale dans les domaines viticole ? Comment la transformation de l'industrie vers un modèle plus démocratique est-elle rendue possible ? Les deux pierres angulaires du programme de l'ANC sont les politiques de restructuration foncière et celles de *Black Economic Empowerment (BEE)*. La réforme du régime foncier voit le jour avec des programmes tels que le *Land Redistribution and Agriculture Development (LRAD)*, conçu pour permettre à des travailleurs de la vigne d'acquérir un domaine viticole (ou le plus souvent des parts de ce celui-ci). Néanmoins les résultats de ce programme sont timides et un fossé se creuse entre les objectifs affichés de justice sociale et la mise en œuvre d'un nouvel ordre foncier<sup>16</sup>. La transformation de l'industrie est également impulsée par les politiques de BEE<sup>17</sup> soit des mesures de discriminations positives qui ont pour objectif à la fois la modification de la division du travail - qui participe au maintien de fortes inégalités salariales et racialisées - et l'accès des populations non-blanches à des positions plus qualifiées. L'ensemble de ces politiques publiques – qu'elles ciblent les conditions des travailleurs des vignes, le régime foncier et le droit à la propriété ou la redistribution des positions au sein du secteur viticole – a été pensé dans un objectif de justice sociale et de déracialisation de l'industrie vitivinicole<sup>18</sup>, toutefois, elles ne permettront pas les changements structurels radicaux espérés<sup>19</sup>.

### *Intégration de la filière sur le marché mondial*

La seconde trajectoire est provoquée par la mondialisation de l'industrie agro-alimentaire. La dynamique de mondialisation est utilisée par les acteurs du secteur comme un outil pour induire du changement régulateur<sup>20</sup> en Afrique du Sud. Le fonctionnement économique de l'industrie est complètement repensé selon les croyances de la (néo)libéralisation du marché qui invitent au principe de concurrence libre. Une fois l'embargo levé, l'industrie locale s'intègre donc dans les marchés internationaux avec une hausse spectaculaire des exportations et une multiplication de la production de vin par quatre entre 1994 et 2004<sup>21</sup>. Le secteur opère tournant

16 Julien DELLIER et Sylvain GUYOT. "Le foncier communautaire, Quelles perspectives dans l'Afrique du Sud postapartheid ? Exemple de l'ex-bantoustan du Transkei." *Les conceptions de la propriété foncière à l'épreuve des revendications autochtones : Possession, propriété et leurs avatars*, Pacific-credo publications, 2015, p. 209–332 ; Thierry VIRCOULON, "Les Questions de La Terre Dans La Nouvelle Afrique Du Sud." *Hérodote*, vol. 111, n° 4, 2003.

<sup>17</sup> Trad : *Autonomisation économique des populations noires*

18 Andries DU TOIT et al, "Deracializing Exploitation ? 'Black Economic Empowerment' in the South African Wine Industry." *Journal of Agrarian Change*, vol. 8, no. 1, 2007, p. 6–32; W. G. MOSELEY, "Fair Trade Wine: South Africa's Post-Apartheid Vineyards and the Global Economy." *Globalizations*, vol. 5, no. 2, 2008, p. 291–304; Gavin WILLIAMS, "Black Economic Empowerment in the South African Wine Industry." *Journal of Agrarian Change*, vol. 5, n° 4, 2005, p. 476–504.

19 David BEK, et al., "Ethical Trading and Socioeconomic Transformation: Critical Reflections on the South African Wine Industry." *Environment and Planning A*, vol. 39, no. 2, 2007, p. 301–319; Cheryl MCEWAN and David BEK. "(Re)Politicizing Empowerment: Lessons from the South African Wine Industry." *Geoforum*, vol. 37, no. 6, 2006, p. 1021–1034.

20 Colin HAY, *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis*. Edited by Oxford University Press, 2006.

21. South African Wine Industry Information and Systems (SAWIS) (2006) Statistics, <http://www.sawis.co.za/>

qualitatif marquant dans la production de vin grâce à une modernisation des méthodes de production et l'adoption de nouvelles technologies notamment les pratiques de l'œnologie modernes. Ce changement de l'industrie viticole sud-africaine s'observe à multiples échelles : il est largement influencé par la demande internationale, supporté par les organisations internationales (FMI, banque mondiale) et localement incarné dans des stratégies politiques telles que le programme « *Vision 2020* » commissionné par le groupe *WineTech* en 1999 qui représente un pas de plus vers l'idéologie néolibérale<sup>22</sup>. À partir de 2011, le vignoble sud-africain devient un véritable compétiteur pour les autres régions productrices du Nouveau Monde en se classant 9<sup>ème</sup> producteur mondial<sup>23</sup> et s'inscrit comme un des vignobles emblématiques de l'œnotourisme.

### *Un échec de la transformation structurelle du secteur ?*

Pourtant, cette phase de « renaissance » est à relativiser et les deux trajectoires (restructuration et internationalisation) ont eu des résultats assez contradictoires. En effet, la néo-libéralisation de l'industrie s'est accomplie au détriment de la transformation structurelle du secteur viticole. La transformation politique et la libéralisation économique de l'industrie agissent finalement comme des agendas concurrents<sup>24</sup>. Les politiques publiques sud-africaines évoluent vers des politiques agricoles néolibérales qui privilégient les revenus issus du foncier au détriment des objectifs de justice agraire<sup>25</sup>. L'internationalisation du marché n'a pas bénéficié à tous : il n'y a pas eu de restructuration profonde de la gouvernance du secteur et l'industrie vitivinicole reste aujourd'hui l'un des secteurs les plus inégalitaires du pays. Concrètement, la composition raciale et genrée des acteurs du monde viticole fonctionne toujours avec des hiérarchies inchangées. De plus, le paternalisme ancré dans le fonctionnement de l'industrie n'a pas disparu, il a plutôt muté à travers les transformations capitalistes de l'industrie et est aujourd'hui qualifié de néo-paternalisme<sup>26</sup>.

### **Le tournant qualitatif et le positionnement actuel de la filière**

Il s'agit donc d'analyser l'émergence du mouvement des vins nature en Afrique du Sud dans ce contexte social et politique où le maintien d'inégalités structurelles va de pair avec l'internationalisation du secteur en termes de commercialisation de la production vitivinicole. Le tournant qualitatif du secteur s'accompagne de la mise en place de nombreuses régulations entourant la production ; notamment les certifications environnementales qui foisonnent dans

---

22 Joachim EWERT and Andries DU TOIT, "A Deepening Divide in the Countryside: Restructuring and Rural Livelihoods in the South African Wine Industry." *Journal of Southern African Studies*, vol. 31, n° 2, 2005, p. 315–332.

23 Éric ROUVELLAC, et al., "Entre terroir et territoires. La renaissance du vignoble sud-africain." *L'espace Géographique*, vol. 40, 2011, p. 337–351.

24 Timothy M. SHAW, "South Africa and the Political Economy of Wine: From Sanctions to Globalizations/Liberalizations." *Crises of Governance in Asia and Africa*, 2001, p. 89–105.

25 W. G. MOSELEY, "Neoliberal Agricultural Policy versus Agrarian Justice: Farm Workers and Land Redistribution in South African's Western Cape Province." *South African Geographical Journal*, vol. 89, no. 1, 2007, p. 4–13.

26 BEK, et al., 2007, *ibid.*; EWERT and HAMMAN., 1999, *ibid.*

le secteur et viennent répondre à une demande internationale croissante de vins sains et respectueux de l'environnement.

### *La construction d'une image de « qualité »*

La période de renaissance du secteur viticole en Afrique du Sud, et plus particulièrement son exposition au marché global, lui aura surtout permis de vivre une véritable révolution qualitative en termes de production<sup>27</sup>. Les améliorations sont concrètes et reconnues : les vins sont dits plus 'propres', plus 'technologiques', de 'meilleurs styles' par la critique internationale. La stratégie quantitative – soit une production de vin en vrac, souvent de mauvaise qualité – se mue progressivement en une stratégie qualitative et c'est toute la structure de l'industrie qui s'en voit transformée<sup>28</sup>. Le nombre de coopératives spécialisées dans la production de vins standardisés à bas coût diminue. En revanche, les petites *wineries* et les vigneron indépendants sont en forte hausse. Ces derniers souhaitent faire valoir une réappropriation du produit et participent à la redéfinition de la culture vinicole locale, transformant le vin en un produit culturel, en favorisant notamment l'œnotourisme et via la création de routes du vin dans des régions viticoles telles que Stellenbosch. Cette image de « qualité »<sup>29</sup> est également renforcée par le système d'appellations (mis en place dès 1973) et directement inspiré du système français des Appellations d'Origine Contrôlée. Le système sud-africain, nommé *Wine of Origin*, est d'ailleurs explicite quant à sa volonté première de vouloir séduire le marché européen par nécessité d'exportation<sup>30</sup>. Pourtant, si aujourd'hui tous les vins sud-africains exportés doivent être certifiés *Wine of Origin*, le système d'appellation est finalement très peu régulé par les institutions locales et peu valorisé par les producteurs sud-africains. Comme dans d'autres régions du Nouveau Monde, c'est généralement le cépage qui reste le premier critère de valorisation, puis la marque<sup>31</sup>. Finalement le secteur vitivinicole sud-africain semble trouver son équilibre en empruntant à l'Europe ses savoir-faires, technologies et son système de contrôle de qualité (*Wine of Origin*) et aux régions du Nouveau Monde, ses traditions de libre-échange, et ses stratégies de marketing et de communication notamment basé sur l'idée de marque<sup>32</sup>.

---

27 Stefano PONTE and Joachim EWERT, "South African Wine - An Industry in Ferment - *Tralac*. n° 8, 2007.

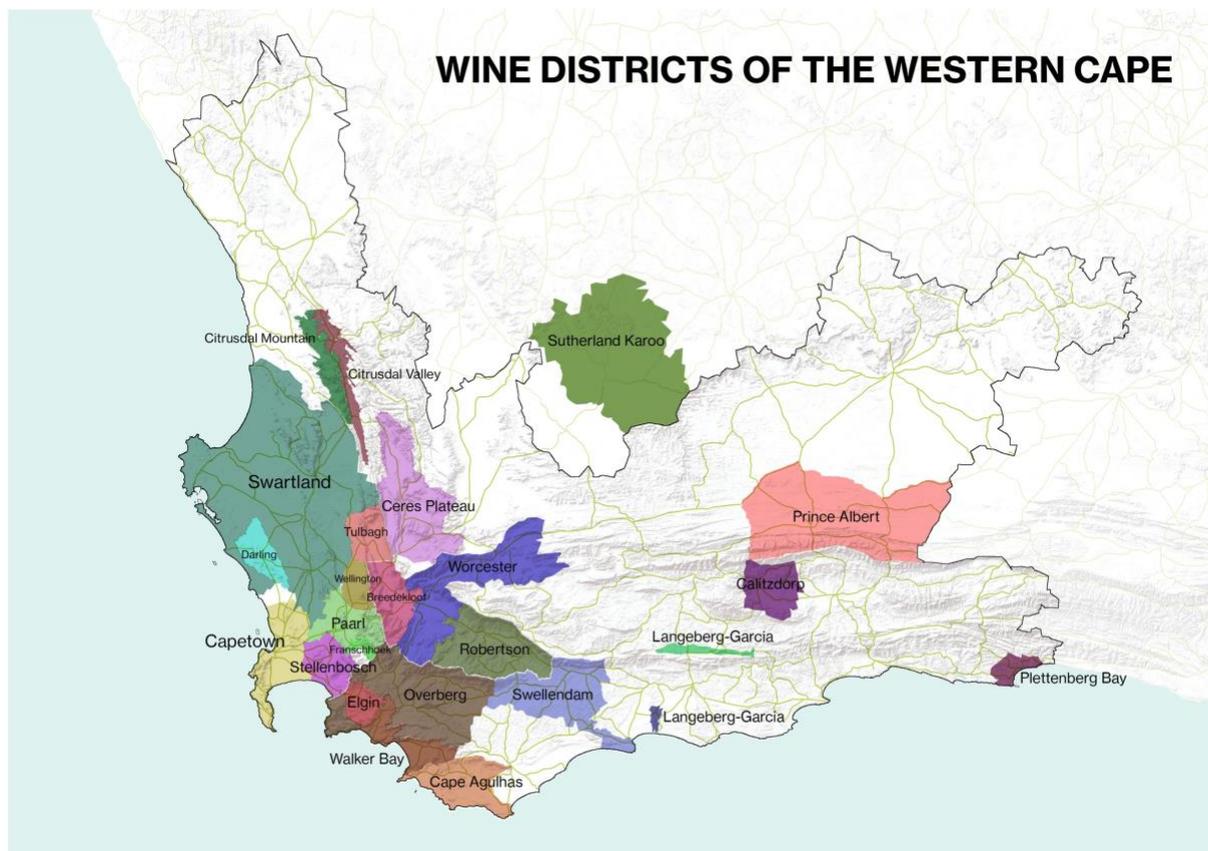
28 Julien DELLIER, et al., "Le vignoble Sud-Africain dans l'ère post-apartheid, entre transformation et continuité." *EchoGéo*, vol. 23, 2013, p. 0–17.

29 Xabier ITÇAINA and al., *Varietals of Capitalism: A Political Economy of the Changing Wine Industry*. Cornell University Press, 2016.

30 Éric ROUVELLAC et al., *op.cit.* 2011.

31 Edo HEYNS, and al., "The Relevance and Acceptance of Green Wines in South Africa: Some Marketing Insights." *Journal of Wine Research*, vol. 25, n° 4, 2014, p. 243–264.

32 Thibault. HUYGUE, "La viticulture Sud-Africaine : Un équilibre entre Europe et « nouveau Monde »." *Les Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 58, n° 231–232, 2005, p. 419–222.



Découpage de la Province du Cap Occidental en *districts*, selon les données de SAWIS, février 2022.

### *L'intégration de critères environnementaux et de développement durable*

À présent solidement intégrée au marché mondial grâce à une production de qualité, la filière est soumise à diverses injonctions : les standards de qualité, les régulations éthiques et plus récemment, une demande croissante pour une production plus respectueuse de l'environnement.

#### *Les standards et régulations éthiques encadrant la production*

Tout d'abord, l'industrie est soumise à des régulations émanant de la demande internationale en termes d'encadrement technique, d'analyses de risques ou d'utilisation de produits phytosanitaires. Certains acteurs, notamment des supermarchés européens, exercent une véritable pression sur leurs fournisseurs sud-africains en exigeant une production transparente et harmonisée avec les normes et régulations européennes. Ces conditions pour l'export ont largement participé à l'essor qualitatif des vins sud-africains. Mais même si ces régulations paraissent contraignantes, elles entraînent en réalité un nivellement par le bas, les producteurs visant seulement une qualité minimum pour se conformer aux standards demandés.

Ensuite, une grande partie des cadres et certifications présents en Afrique du Sud ont émergé en réaction aux inégalités de la filière et autres enjeux éthiques hérités de l'époque coloniale et de l'apartheid. La période de transition démocratique s'est ainsi accompagnée de différents programmes visant à encadrer les conditions de travail des ouvriers de la vigne, sous la bannière

du commerce équitable (appelé localement *fairtrade*). Conscient des bénéfices de l'image du *fairtrade*, l'industrie sud-africaine joue en partie de ces représentations différenciées pour son marketing.

### *L'essor des cadres environnementaux*

Le tournant qualitatif de l'industrie est également étroitement lié avec les préoccupations croissantes en termes de changement climatique et de protection de l'environnement<sup>33</sup>. Les certifications et labels encadrants la production vitivinicole se multiplient pour répondre à cette nouvelle demande internationale. Mais ces dernières sont complexes, peu transparentes et souvent mal comprises des consommateurs.

Le gouvernement sud-africain a tenté de mettre en place quelques politiques sectorielles à échelle nationale pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux en lien avec la production viticole. En 1998, un guide technique de production nommé *Integrated Production of Wine* est instauré et formule de grandes orientations en termes de bonnes pratiques agro-culturelles pour produire des vins « sains, propres et respectueux de l'environnement »<sup>34</sup>. Ce guide suit les préceptes de ce que l'on appelle en France l'agriculture raisonnée. La grande majorité de la production viticole sud-africaine bénéficie de la certification IPW, mais celle-ci est critiquée pour son manque d'exigence et de contrôle<sup>35</sup>. D'autre part, le programme *Biodiversity Wine Initiative*, établi en 2004, encadre également la production viticole mais avec des objectifs centrés sur la préservation de la biodiversité, puisque 95% du vignoble sud-africain se situe sur le Royaume floral du Cap, un haut-lieu de la biodiversité soumis à des normes strictes de protection. Ces deux programmes sont finalement rassemblés sous la casquette du *Sustainability & Integrity Seal* en 2010 et l'immense majorité des vins produits en Afrique du Sud en bénéficie. En dehors, de ces quelques programmes, il existe relativement peu de régulations environnementales pour encadrer la production vitivinicole locale : par exemple le pays ne dispose pas d'une régulation nationale entourant l'agriculture biologique comme c'est le cas dans les vignobles de l'Union Européenne (« *Agriculture biologique* ») ou aux États-Unis (*USDA NOP* – « *Organic farming USA* »). En cela, le vignoble sud-africain s'inscrit dans l'idéologie de libre-échange et d'absence de régulations des régions du Nouveau Monde.

En l'absence de certification environnementale nationale, des écolabels internationaux privés se sont imposés dans le paysage vitivinicole. Certains tentent de correspondre aux cahiers des charges bio de leurs équivalents européens ou américains. D'autres programmes en lien avec la protection de l'environnement sont apparus et viennent complexifier le panorama des certifications. Leurs objectifs sont variés : la neutralité carbone, la performance énergétique, le véganisme, la conservation de la biodiversité, ainsi que, de manière plus générale, les systèmes

---

33 , Omamuyovwi GBEJEWOH et al., "The 3ps (Profit, Planet, and People) of Sustainability amidst Climate Change: A South African Grape and Wine Perspective." *Sustainability* (Switzerland), vol. 13, n° 5, 2021, p. 1–23.

34 *Integrated Production of Wine (IPW)* (2004). The South African system of Integrated Production of Wine (IPW). Stellenbosch.

35 HEYNS et al., 2014, *ibid.*

de « management environnemental » dits de Responsabilité Sociétale en Entreprise (RSE) tels que les normes ISO14000 ou ISO26000. Finalement les préoccupations sociales et environnementales convergent sous la bannière plus englobante du développement durable. Cette prolifération des certifications et écolabels fait preuve d'un intérêt croissant pour ce type de vin sur le marché international, néanmoins il semble de plus en plus difficile pour le consommateur de définir ce que représente une production « verte » ou « respectueuse de l'environnement ».

### *L'(in)appropriation de ces cadres par les professionnels de la vigne*

Il existe finalement peu de cadres régulateurs et contraignants entourant la production vitivinicole sud-africaine. Selon le dernier recensement du site *biodynamic and organic wine of South Africa*<sup>36</sup>, à peine une trentaine de domaines bénéficient d'une certification biologique ou biodynamique. De fait, malgré la diversité des écolabels et certifications disponibles, la majorité des petits producteurs indépendants n'y a pas recours. En effet, il semble que ces systèmes soient avant tout destinés à la partie plus industrialisée du secteur notamment parce que les certifications sont coûteuses ; car indexées par des organismes internationaux ; et parfois jugées trop rigides et contraignantes. Ainsi les systèmes de certifications peuvent marginaliser les petits producteurs et agir comme des mécanismes d'exclusion du marché. Inversement ils peuvent être source de pouvoir pour ceux qui les contrôlent<sup>37</sup>. De fait, malgré plusieurs cadres élaborés par le gouvernement sud-africain et une multitude de certifications et labels environnementaux existants dans le paysage international, c'est plutôt l'absence de régulation qui semblent dominer le secteur vitivinicole sud-africain.

### **L'émergence du mouvement des vins nature en Afrique du Sud : un terreau fertile ?**

C'est dans ce contexte caractérisé par une demande internationale croissante pour une production vitivinicole plus « verte » mais des certifications environnementales peu adaptées pour les petits producteurs qu'émerge le mouvement nature. L'enjeu n'est pas ici de brosser un portrait du mouvement nature dans la région mais plutôt de saisir les signes avant-coureurs de son émergence. Il est également intéressant de noter que juridiquement en Afrique du Sud, le terme « vin naturel » a une tout autre définition. En effet, légalement, le terme décrit tout « type de vin qui n'est pas fortifié et non-pétillant, soit non transformé »<sup>38</sup>. Cette définition est toutefois fort éloignée de l'utilisation courante du terme, ce qui pourrait soulever des enjeux juridiques si le mouvement nature venait à s'institutionnaliser.

### *Un mouvement centralisé autour de quelques figures vigneronnes et une sous-région : le Swartland*

---

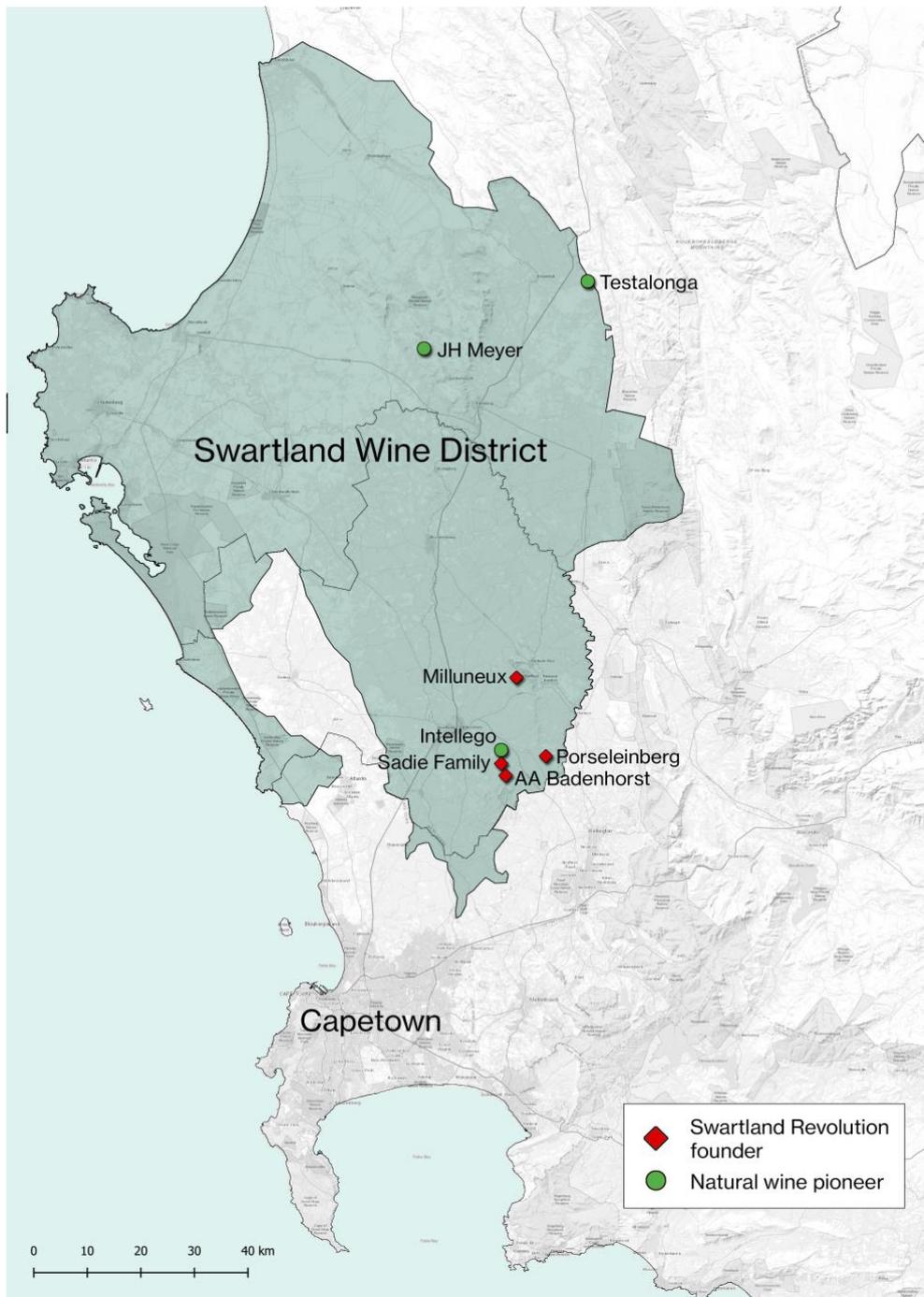
<sup>36</sup> Source: site web <https://biodynamicorganicwine.co.za/>

<sup>37</sup> Cheryl MCEWAN and David BEK. "The Political Economy of Alternative Trade: Social and Environmental Certification in the South African Wine Industry." *Journal of Rural Studies*, vol. 25, n° 3, Elsevier Ltd, 2009, p. 255–266.

<sup>38</sup> Source: SAWIS 2006 (South African Wine Industry and Information System).

L'émergence du mouvement nature dans la province du Cap Occidental s'observe autour d'un réseau resserré de quelques vigneron·nes dès les années 2010. On y retrouve des figures largement identifiées dans le secteur notamment Tom Lubbes, décrit par nombre de ses pairs comme le parrain du vin nature en Afrique du Sud, ainsi que quelques autres vigneron·nes qui ont soit été formés par ce dernier, soit travaillé directement avec lui : Craig et Carla Hawkins (Testalonga), Johan Meyer (JH Meyer) et Jurgen Gouws (Intellego). Ces derniers sont aujourd'hui reconnus comme les piliers du mouvement en Afrique du Sud et profitent d'un rayonnement international. S'en suit une nouvelle génération de vigneron·nes avec des pratiques et une philosophie vinicole similaires. Si l'on prend la définition du mouvement nature dans son acception la plus large, on compte aujourd'hui dans la province du Cap Occidental une quarantaine de domaines se réclamant de cette mouvance ou s'en inspirant directement.

Les vigneron·nes nature se concentrent essentiellement dans le Swartland (un des vingt *districts* selon le découpage des appellations). Un réseau informel de vigneron·nes y voit le jour porté notamment par quatre figures vigneron·nes : Eben Sadie, Adi Badenhorst, les Milluneux et Callie Louw (Porseleinberg). Ces derniers expriment leur volonté de marquer leurs différences face au reste de l'industrie et se rassemblent sous l'effigie de la *Swartland Revolution*. Ils créent par la suite sous le même nom, un évènement annuel marqueur du mouvement nature dans la région. En parallèle, ces mêmes vigneron·nes mettent en place la charte « *Swartland Independent Producers* » dont les valeurs et les prescriptions peuvent s'apparenter à celles du mouvement des vins nature à la vigne comme au chai : une viticulture respectueuse des sols et de la vigne, peu (voire pas) d'additifs etc. Ces quelques figures et évènements agissent comme des marqueurs et permettent d'identifier l'émergence du mouvement nature en Afrique du Sud aussi bien pour les acteurs locaux que ceux du marché international.



Figures vigneronnes pionnières du mouvement nature et de la *Swartland Revolution*

### *Vers une seconde renaissance du vignoble sud-africain ?*

Plusieurs tendances permettent de saisir l'essor du mouvement des vins nature en Afrique du Sud. Certaines sont des conséquences plus ou moins directes du tournant qualitatif, notamment un marché tourné en grande majorité vers l'export et nouvelle demande internationale pour une production respectueuse de l'environnement et des vins sains. Certains producteurs y voient une nouvelle opportunité de marché. D'autres au contraire s'érigent en réaction à la nouvelle structuration de la filière. Premièrement, l'Afrique du Sud n'échappe pas à l'industrialisation

de la production, ni à une utilisation intensive des technologies à la vigne et au chai, notamment les techniques issues de l'œnologie. Une frange de vigneron·ne·s exprime un besoin de se différencier face à cette industrialisation du secteur et contre l'uniformisation de la production. Un nouveau segment de marché apparaît et se caractérise par un changement dans la structure de la production et contre la compartementalisation de celle-ci. En effet, si historiquement la production de raisins et de vin est majoritairement vendue aux coopératives locales et donc largement compartementalisée, aujourd'hui, certains vigneron·ne·s expriment une volonté - relativement nouvelle pour le contexte sud-africain - de traçabilité du produit depuis la vigne jusqu'à l'embouteillage. En ce sens, ce tournant rejoint les pratiques du mouvement nature dans lesquelles la figure du vigneron est prédominante et où les activités de viticulture et de vinification sont rassemblées en une seule et même personne. De la même manière en réaction à la monoculture, les vigneron·ne·s nature accomplissent un important travail de diversification des cépages, notamment en anticipation des transformations climatiques qui peuvent à moyen terme affecter la cartographie des vignobles. De manière plus générale, ces vigneron·ne·s font part d'une prise de conscience écologique et souhaitent repenser le travail à la vigne et au chai en lien avec leur environnement en suivant les principes du mouvement nature importés des vignobles européens.

Paradoxalement, ces mêmes vigneron·ne·s sont généralement ceux qui s'opposent aux certifications environnementales. Ils dénoncent une véritable marchandisation des labels et des certifications, ce qui vient confirmer l'hypothèse de Stefano Ponte du développement d'un « capitalisme vert »<sup>39</sup> dans l'industrie vitivinicole locale. De fait, la production des vins nature en Afrique du Sud se fait généralement en dehors des certifications environnementales. Dans ce contexte marqué par l'absence de réglementations, les vigneron·ne·s nature profitent de la possibilité d'expérimentations, de créativité en dehors des méthodes de production traditionnelles.

### **Conclusion : Appropriation de la notion 'vin nature' et des codes transnationaux du mouvement dans le contexte sud-africain**

Finalement, le mouvement nature localement est trop niche pour véritablement agir comme une « seconde renaissance » de l'industrie vitivinicole locale. Néanmoins, le mouvement s'inscrit en opposition aux tendances principales de cette première renaissance, notamment via l'instauration de pratique et d'un discours en opposition aux dynamiques d'industrialisation de la filière, et en privilégiant un retour au sensible<sup>40</sup> et une attention particulière à l'environnement.

La récente vague du mouvement nature dans le secteur viticole sud-africain atteste de la transnationalité du mouvement qui s'adapte dans des contextes aussi singuliers que celui du

---

39 Stefano PONTE, "Sustainability and Green Capital Accumulation: Lessons from the South African Wine Value Chain." *Structural Transformation in South Africa*, 2021, p. 143–164.

40 Christelle PINEAU, *Anthropologie des vins "nature", la réhabilitation du sensible*. Thèse de doctorat en Ethnologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, EHESS, 2017.

vignoble sud-africain. Le mouvement émerge en lien avec une nouvelle demande internationale pour des vins sains, suivant une prise de conscience des enjeux environnementaux, écologiques et de santé publique. Il s'accompagne également de la création d'un segment de marché à part qui ne semble pas être soumis aux mêmes tensions et aux mêmes règles de fonctionnement que le reste de l'industrie locale. On retrouve au sein de ce réseau nature les marqueurs spécifiques au mouvement : l'utilisation de codes et de mode de communication et de commercialisation qui s'effectuent en parallèle des canaux traditionnels de la filière.

Ce premier travail vient confirmer l'hypothèse de transnationalité du mouvement nature, présent également dans les vignobles dits du « Nouveau Monde ». Il faudrait dans un second temps effectuer une recherche bien plus approfondie pour en définir son ampleur, sa structure et ses particularités locales. En Afrique du Sud, l'attention portée par le mouvement nature à la préservation de l'environnement local et à la production de vin sains et respectueux de l'environnement est clairement établie, en revanche les efforts des acteurs du mouvement nature en termes de justice sociale et de réduction des inégalités (notamment raciales et genrées) au sein de l'industrie reste à investiguer.